

Fonds et Portefeuilles Desjardins SociéTerre

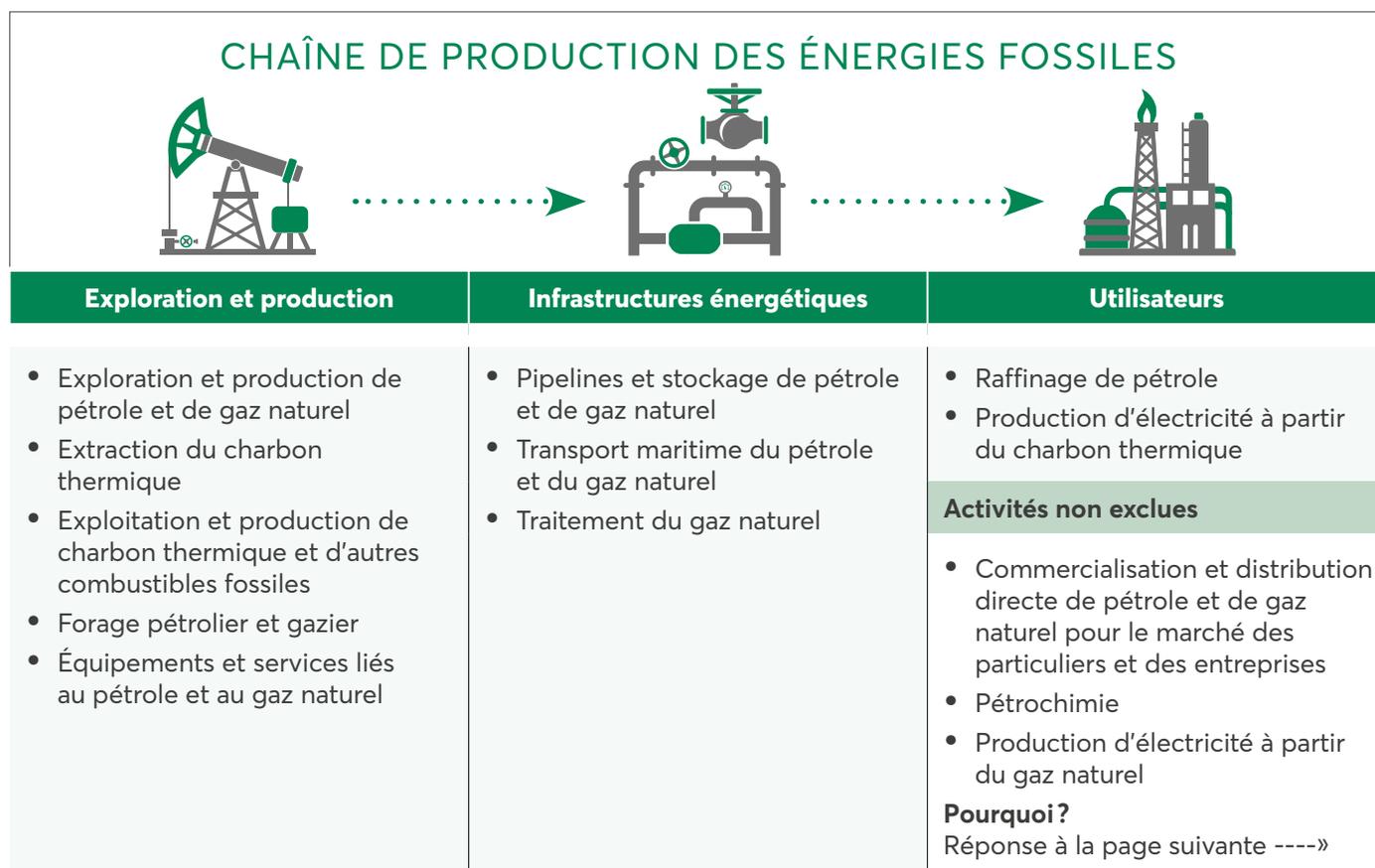
Un pas de plus vers la transition énergétique :
comprendre l'exclusion des producteurs et
des transporteurs spécialisés d'énergies fossiles



Que sont les énergies fossiles et lesquelles sont visées par l'exclusion ?

Les énergies fossiles sont des types d'énergies issues de la combustion de matière organique fossilisée et contenues dans le sous-sol terrestre. Nous visons à exclure les producteurs et les transporteurs spécialisés en charbon thermique*, en pétrole et en gaz naturel pour favoriser une transition vers les énergies renouvelables.

Activités exclues de nos Fonds et Portefeuilles Desjardins SociéTerre^{MD} :



*Le charbon thermique fait partie de l'exclusion, c'est le type de charbon qui sert à produire de l'électricité. Le charbon métallurgique, quant à lui, n'est pas ciblé par l'exclusion car il s'agit d'une matière cruciale dans la fabrication de l'acier, de l'alliage à haute résistance de fer, de carbone et d'autres métaux utilisés dans toutes sortes d'applications.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos ainsi que la marque SociéTerre^{MD} sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.

Pourquoi conserver la commercialisation et la distribution directe de pétrole et de gaz naturel ?

Au Québec, **85 %** des ménages se chauffent à l'électricité

Au Canada, **50 %** des maisons sont chauffées au gaz naturel¹

Les entreprises œuvrant dans la commercialisation et la distribution de pétrole et de gaz naturel ont généralement des activités variées. Par exemple, de nombreux distributeurs de gaz naturel font aussi la distribution d'électricité et d'eau, alors que plusieurs entreprises du commerce de détail sont également des distributeurs d'aliments ou d'autres produits. Enfin, les réseaux locaux de distribution peuvent être utilisés pour transporter le biogaz qui provient notamment des déchets organiques.

EXEMPLE

Algonquin Power & Utilities Corp. est un distributeur de gaz naturel, d'électricité et d'eau.

92 % de la production électrique de l'entreprise provient de **sources d'énergies renouvelables**.

Le Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes² investit dans les obligations vertes de l'entreprise qui visent à financer son programme de transition du charbon vers l'énergie éolienne.

Pourquoi conserver la pétrochimie ?

L'industrie pétrochimique fabrique toutes sortes de produits industriels et de produits de consommation, tels que les plastiques, les peintures, le caoutchouc, les engrais, les détergents, les colorants, les textiles et les solvants³. Les principales matières premières utilisées par cette industrie sont le pétrole et le gaz naturel.

Son rôle crucial dans la fabrication de ces produits et le manque de solutions de rechange font en sorte que nous avons décidé de ne pas exclure cette industrie.

Notre intention est de maintenir le dialogue avec ces sociétés pour continuer de les encourager à réduire leur dépendance aux énergies fossiles **en développant d'autres types de matières premières comme le plastique recyclé, et en améliorant leurs pratiques.**

Pourquoi conserver la production d'électricité à partir du gaz naturel ?

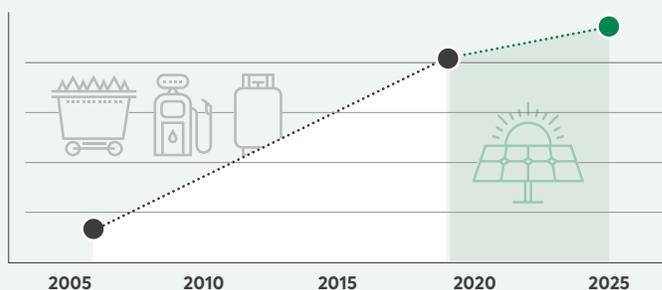
La production d'électricité est un secteur clé dans la lutte contre les changements climatiques. Notre objectif est d'aider ce secteur à réduire son intensité carbone et à amorcer une transition vers les énergies renouvelables. C'est pour cela que nous priorisons l'exclusion du charbon thermique et du pétrole qui représentent actuellement plus de 42 % de la production d'électricité mondiale⁴.

Nous conservons le gaz naturel étant donné que son utilisation dans la production d'électricité émet 40 % moins d'émissions de gaz à effet de serre que le charbon thermique⁵. D'ailleurs, depuis 2010, l'Agence internationale de l'énergie a estimé que le remplacement du charbon par le gaz naturel dans la production d'électricité a permis d'éviter plus de 500 millions de tonnes de CO₂ dans le monde⁶.

Il faut aussi ajouter que son exclusion limiterait considérablement notre pouvoir d'influence sur ce secteur car près de 75 % des sources d'énergie pour la production d'électricité seraient exclues pour les produits Desjardins SociétéTerre.

EXEMPLE

Ørsted est spécialisée dans la production d'énergie. En 2006, elle a amorcé une transition vers les énergies renouvelables en commençant par éliminer le charbon thermique et le pétrole, puis le gaz. De 2006 à 2019, la proportion de sa production d'énergies renouvelables⁷ est passée de 17 % à 86 %, et l'entreprise s'est fixé comme cible d'atteindre 99 % en 2025.



Sources

- <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-526-s/11-526-s2013002-fra.pdf?st=6sCntOmY>
- En date du 31 décembre 2019
- <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/industrie-petrochimique>
- <https://www.iea.org/data-and-statistics?country=WORLD&fuel=Electricity%20and%20heat&indicator=Electricity%20generation%20by%20source>
- https://en.wikipedia.org/wiki/Life-cycle_greenhouse_gas_emissions_of_energy_sources
- <https://www.iea.org/reports/the-role-of-gas-in-todays-energy-transitions>
- <https://orsted.com/en/Sustainability/combating-climate-change/Our-green-transformation>